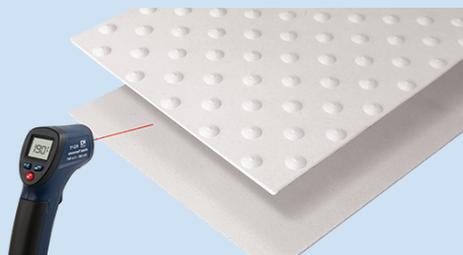




# BEV LABRADOR VULCAIN

**DESCRIPTION :** Bande d'éveil de vigilance extérieure thermocollante



*Thermocollé*

## LOIS ET NORMES

**Système d'éveil à la vigilance au sol en résine thermoplastique pour usage extérieur. Fixation au chalumeau.**

Dispositif tactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

- En haut des volées d'escaliers
- Traversées de chaussée (passages piétons, îlot-refuges...)
- Bordures de quai ferroviaire
- Carrefours...

Les PAM en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.

### Points forts :

**Présence de plots striés pour un excellent coefficient antidérapant de 0.54 (AFPV ; exigence mini de la norme : 0.45)**

**Garde sa blancheur dans le temps / Non jaunissante**

**Produit non nocif**

**Teintée dans la masse : stabilité des coloris**

**Plots BEV avec témoin d'usure**

**Format adapté à la réglementation NF P98-351**

**Facilité de pose, sans colle ni scotch, par simple collage à l'aide d'un chalumeau.**

**Pas d'utilisation de produits complémentaires : pose accessible à tous les applicateurs même non spécialistes.**

**Rapidité de mise en œuvre, pour une remise en circulation très rapide.**

Ce dispositif s'insère dans le cadre de la loi n°99-756 du 31 Août 1999.

La loi du 11 février 2005 impose aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité, en 2015. Note : l'accessibilité devra être globale et entendue au sens large. Les dimensions physiques, intellectuelles et sensorielles devront être prises en compte.

**BEV LABRADOR  
VULCAIN**

Edition : 05/2020\*

[www.ore-peinture.fr](http://www.ore-peinture.fr)



\* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



L'implantation des bandes podotactiles est rendue obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie suite au décret 2006/1657 du 21 Décembre 2006. L'arrêté du 15 Janvier 2007 en précise les modalités.

De même, toute volée d'escalier doit répondre aux exigences suivantes :  
*En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permet l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. Cette distance peut être réduite à un giron de la première marche de l'escalier lorsque les dimensions ou la configuration de celui-ci ne permettent pas une installation efficace du dispositif à 0,50 m*

Arrêté du 1er Août 2006 modifié par l'arrêté du 20 avril 2017

Les gestionnaires ont la responsabilité de maintenir en bon état les BEV : les reliefs des plots doivent avoir une hauteur d'au moins 3 mm pour pouvoir être détectés sans faille. D'autre part, un décollement ou une déchirure du dispositif peut provoquer un trébuchement ou une chute du piéton.

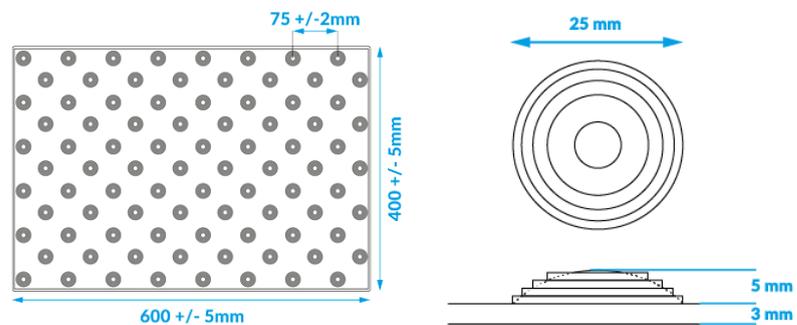
## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

**Matière :** Résine thermoplastique

**Composition :** 1 semelle + 1 bande podotactile

**Destination :** Extérieure

**Dimensions (semelle et bande) :** 60 x 40 cm



**Méthode de fixation :** Système thermocollé. La semelle en fusion sert de colle pour la bande podotactile.

**Point de fusion de la semelle :** 180-200°C

**Teinte :** Blanc

**BEV LABRADOR  
VULCAIN**

Edition : 05/2020\*

[www.ore-peinture.fr](http://www.ore-peinture.fr)



\* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en oeuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



## CONDITIONS D'APPLICATION

## MISE EN OEUVRE

### Système

*Thermocollé*



Pour garantir une bonne adhésion, la surface à traiter doit être :

- intacte au point de vue mécanique
- exempte d'huile
- absente de défaut du support ( irrégularité de surface et de texture, etc...)

### Préparation du support :

**Support propre, sec et exempt de matière non adhérente.**

Ce système est préconisé en extérieur sur des supports de type :

#### Sur revêtement hydrocarboné :

L'enrobé doit être de type 0/10 avec un taux maximum de liant de 5%, une épaisseur comprise entre 4 et 6 cm.

L'enrobé aura été compacté dans les règles de l'art avec entre autres le respect des plages de températures et l'utilisation de matériel de compactage adéquat.

La PMT (Profondeur Moyenne de Texture) de l'enrobé doit être comprise entre 0,98 et 1,2mm.

L'enrobé ne doit pas être de type EBT (Enrobé à Basse Température).

Sur un revêtement neuf l'application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation en s'assurant de l'évacuation complète des huiles de ressuage.

Sur un revêtement ancien il faut s'assurer que le liant bitumineux est toujours présent. Si non appliquer avant une couche de primaire T PRIM avant d'appliquer du T GRIP.

#### Sur revêtement béton :

Sur une chape neuve, laisser au minimum 3 semaines de séchage. Faire un grenailage puis appliquer une couche de *PRIMAIRE TX*, Ne pas attendre que le *PRIMAIRE TX* soit sec avant l'application.

**Si les conditions ci-dessus concernant le support ne sont pas remplies et pour d'autres types de support veuillez contacter notre service**



technique.

#### LES ÉTAPES D'APPLICATION :

1/ Planter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide d'un cordex ou d'une craie.

2/ Préchauffer le support à environ 100°C à l'aide d'un chalumeau.

3/ Placer les semelles bord à bord

4 / Chauffer au chalumeau les semelles jusqu'à une température de fonte de 200 °C.

5/ Lorsque la semelle bulle, disposer immédiatement la bande podotactile sur la semelle fondue. Effectuer de légères pressions de manière à éviter les occlusions d'air.

**LA BANDE PODOTACTILE NE SE CHAUFFE PAS AU CHALUMEAU, ELLE SE POSE SUR LA SEMELLE CHAUDE.**

#### CONDITIONNEMENT

**Emballage :** Carton de 5 bandes + 5 semelles au format 40x60 cm.

**Poids emballage :** 15 kg/carton

**Nombre cartons par palette :** 30

#### STOCKAGE ET CONDITIONS D'APPLICATION

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C ). Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

**BEV LABRADOR  
VULCAIN**

Edition : 05/2020\*

[www.ore-peinture.fr](http://www.ore-peinture.fr)



#### \* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en oeuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.